

Les ALTERNATIFS

Fédération des Alpes-Maritimes,
38 rue Dabray, 06000 NICE
06@alternatifs.org

Les Alternatifs des Alpes-Maritimes ont exprimé depuis longtemps leur inquiétude et leur désaccord, face aux projets successifs de bétonnage de la plaine du Var et à l'OIN, notamment par la voix de leur conseiller municipal de Nice de 2001 à 2008.

Cette vallée est dotée de caractéristiques exceptionnelles: dernières terres planes particulièrement fertiles du département, faune et flore protégées à l'échelle européenne classées Natura 2000, nappe phréatique alimentant une partie importante de la population.

Le Var est un fleuve tout aussi exceptionnel par la force potentielle de ses crues.

C'est pourquoi la plaine du Var doit être protégée et considérée comme un élément de patrimoine commun aux habitants des Alpes-Maritimes. Tout aménagement doit être subordonné à cette double exigence.

Or on assiste à une volonté délibérée de destruction de ces caractéristiques. Les appellations "d'Ecovallée" ou "d'Ecoquartier" et la référence au développement durable sont totalement frauduleuses. C'est dans ce contexte qu'il faut re-situer le projet de l'OIN, du Grand Stade et donc de cette voie dite structurante de 40m de large dont l'enquête en cours ne considère que la première phase.

Au moment où les édiles de Nice s'enorgueillissent de "rétablir une coulée verte" "retrouver des espaces naturels" au cœur de Nice, le long du Paillon, ils planifient et complètent le bétonnage de la vallée la plus fertile de France.

Tout se passe comme s'il s'agissait d'occuper un espace vierge, alors qu'il s'agit d'une vallée structurée par son fleuve et ses villages.

La voie structurante prévue éclaire d'une lumière crue ces projets. Elle double la 6202 existante sous le vocable doux de desserte locale. Elle s'installe avec complaisance sur des terres cultivées. Elle double également la portion d'autoroute dont le caractère urbain s'affirme chaque jour davantage. Cette section, entre St Augustin et St Isidore suffirait pour fournir un accès rapide et sécurisé à un Grand Stade - sous réserve que cette section soit rendue gratuite.

A ce titre la maquette de l'OIN présentée est mensongère en exhibant des surfaces vertes autour de cette voie.

Quels besoins la nouvelle voie "structurante" va-t-elle satisfaire ?

Le document soumis à l'enquête publique présente comme équipements publics le stade, un centre équestre, un Eco parc (?), la ZAC Meridia, un écoquartier (?).

La réalité est celle d'une urbanisation rapide, ce que confirme la récente demande de modification du PLU de Nice, du côté de Saint Isidore.

Certes, le grand stade, par sa taille, supposerait des moyens d'accès adaptés.

Le projet de tramway n'étant prévu que plus tard, la desserte par le train des Pignes n'étant guère pratique, l'accès serait essentiellement routier (bus ou voitures individuelles). La proximité avec l'autoroute doit alors être pleinement exploitée !

De plus la largeur de 40m poursuit la liquidation des terres cultivées. Le terme de "friche" utilisé dans le dossier pour une large partie des surfaces de l'emprise cache la destruction plus ancienne d'exploitations agricoles, au prix de l'usure des agriculteurs, des agricultrices et de leurs familles.

En vérité, il s'agit bien de l'ouverture à l'urbanisation complète de ces espaces. Cette voie de 40m fait partie d'un projet de bétonnage, dont on nous présente quelques tranches au coup par coup.

Le caractère d'utilité publique de sa réalisation est loin d'être démontré.

Qui a dit ?

"C'est un espace exceptionnel ! On doit vérifier ce que l'on doit absolument préserver. Et ensuite sur ce qui reste on voit comment développer de la manière la plus intelligente, on voit les besoins des habitants."

Réponse : Alain Philip, Adjoint au Maire (UMP) de Nice, délégué à l'Urbanisme et aux Travaux sur Nice-TV, le post.fr!